



Les difficultés rencontrées par les ASBL membres de la CODEF suite à la crise liée au COVID-19 (sondage réalisé en mars 2020)

Certaines données permettant d'identifier les associations ont été noircies dans le respect du règlement général sur la protection des données.

Plus de recette depuis le 13 mars 2020, mise au chômage du personnel, incertitude pour le future proche (stages été, rentrée septembre) et en fonction de cela répercussion éventuelle sur l'emploi.

Fermeture depuis plus de 2 mois de nos 3 magasins de seconde main, activités tels que soupers, marche n'ont pu avoir lieu donc, pas d'entrées depuis le 18/03/2020.

Nous avons dû renoncer à recevoir les personnes en raison de la difficulté de respecter la distanciation sociale.

- * la moitié des enfants sont revenus dans le milieu d'accueil
- * certains parents veulent retirer définitivement leur enfant sans payer de préavis
- * pendant le confinement, nous sommes restés ouvert pour un seul enfant donc avec du personnel à payer
- * la compensation financière donnée par l'ONE a été de 8euros /j / enf, alors que pour les autres milieux d'accueil privés elle a été de 20euros /j/enf !
- * pas de stages de vacances à Pâques
- * plus d'activités sportives avec les adultes
- * plus d'activités de loisirs (fêtes d'anniversaire, extrascolaire)
- * les charges continuent de tomber ... loyer, charges, assurances, etc
- * soutien avec masques et gel hydroalcoolique arrivé seulement la semaine passée (masques une seule couche avec des liens à nouer)
- * communication vraiment mauvaise ... comme par exemple lorsque la Ministre annonce une mesure lors d'une conférence de presse un mardi midi (les parents ne doivent plus payer les absences à la crèche) mais que nous recevons le courrier officiel de l'ONE qui nous l'annonce le vendredi soir, autrement dit 3 jours plus tard.

Devoir acheter du matériel de protection (masques, gants, gel hydroalcoolique etc...) dont l'achat n'est pas financé (on doit le prendre sur nos fonds propres). Arrêt de nos activités pendant 3 mois et donc aucune rentrée financière pendant cette période. Risque de perte de confiance des bénéficiaires suite à leur isolement et donc redémarrage difficile. Nous ne recevons aucune aide du gouvernement car pas agréé et pas subventionné. Et pourtant, nous aimerions engager 2 demandeurs d'emploi et leur donner des contrats mi-temps mais suite au gel des nouvelles subventions APE pendant 2 ans, nous devons trouver d'autres sources de financement, ce qui est très compliqué suite aux conséquences budgétaires de la crise sur les différents niveaux de pouvoirs en Wallonie et au Fédéral. Nous pensons que les budgets des cabinets ministériels vont être de moins en moins accessibles aux ASBL non agréées et non subventionnées à cause de cette crise.

A ce stade nous avons cessé toutes nos activités et nous n'avons pas de difficultés particulières (financières : la majorité des loyers sont suspendus et pour le reste nous fonctionnons avec des bénévoles et remboursements de frais de déplacement). mais lors de la reprise, nous allons devoir partir à la recherche de nos affiliés; nous ne savons pas non plus s'ils se réinscriront par la suite ... Nous ne savons pas non plus si nous ne serons pas obligés de diminuer le nombre de pratiquants en fonction des surfaces de salle, ce qui pourrait augmenter nos coûts de locations de salle, et nombre de professeurs également. En plus, les formations de professeurs (étendues sur plusieurs années, et suspendues pour cause de corona, seront prolongées d'autant.

les risques sont donc :

- * risque de diminution des affiliés
- * risque de nécessité de coûts de publicité supplémentaire
- * risque de coût supplémentaire de location des salles (pour un même nombre d'affiliés en fonction d'une surface réduite)
- * risque de coût d'encadrement supplémentaire (+ d'enseignants)
- * risques de prolongation des formations de professeurs
- * risque de suppression des stages pendant l'été

Conséquences tout nos spectacles en maison de repos ont été annulé

L'inauguration de notre projet roulotte et son lancement sur route

Nos activités ateliers en Live sont suspendue

Nous avons une perte financière estimée à

5000€ pour les spectacles jusqu'à fin août

4000€ pour les activités ateliers

Interruption des activités, cela entraîne une non utilisation des locaux par les groupes de jeunes, écoles groupes des mouvements de jeunesse absence des sessions de formation.... et l'annulation des stages entraîne une sérieuse perte de participation financière des familles.

Le personnel a été mis en chômage temporaire.

Nous avons reçu une aide de la DGO5 en tant que Structure d'Hébergement qui nous a bien aidés pour des achats de protection. Mais au vu des pertes financières relatives aux divers manques à gagner et de ce qui pourrait encore arriver dans les mois qui viennent, nous ne pourrions faire une estimation des pertes que lorsque cette crise sera réellement terminée.

Perte de rentrées financières via tous nos magasins, de notre service d'aide-ménagère et du service d'hommes à toutes-mains. Le Budget 2020 a été revu en conséquence et annonce un exercice en perte.

Loyer payé pour rien pendant 3 mois – difficultés organisationnelles lors du télétravail – projets de terrain à l'arrêt

Notre activité principale consiste à offrir des animations dans les écoles wallonnes. Il s'agit de la mission pour laquelle nous sommes subventionnés par la Région Wallonne. Financièrement, cela ne nous impacte pas encore puisque nous ne faisons pas payer ces ateliers scolaires. Toutefois, nous devons tenter de trouver des alternatives à proposer, via notamment des activités en ligne, afin de prouver que nos objectifs ont pu, dans la mesure du possible, être rencontrés. Financièrement, ce qui va nous impacter plus fortement, c'est l'annulation de nos stages d'été dans leur forme habituelle. Nous avons en effet pris la décision de ne pas en proposer en "présentiel" car n'ayant toujours pas d'informations quant à la légalité de ceux-ci cette année, nous avons préféré ne pas en programmer. Nous en proposerons donc également en ligne mais en ne faisant payer qu'un tout petit prix aux jeunes qui y participeront.

Diminution drastique des rentrées (-85% pour le 2e trimestre 2020 par rapport à 2019)

Gel des activités

Gel des dépenses et investissements

Impossibilité d'embaucher

Suite à la crise, nous sommes privés d'une grande partie de nos recettes liées à la vente de boissons non alcoolisées et de la petite restauration (800€ par mois) qui nous permet péniblement d'assurer nos charges : le loyer et les charges liées à la location de notre local (500€ de loyer et 150€ de charges), les assurances, les frais divers liés aux animations (SABAM)....Nous devons négocier régulièrement des étalements de paiement pour nos factures. Nous étions déjà endettés avant la crise et nous craignons que la crise n'accentue cette situation.

Avant la crise, nous manquions de bénévoles pour épauler nos deux travailleuses mais nous craignons que compte tenu de nos activités, des règles de protection en vigueur qu'il soit bien difficile de trouver de nouveaux bénévoles (notamment aussi pour étoffer notre conseil d'administration bien vieillissant). Nous ne savons pas non plus quand nous pourrions reprendre nos activités.

Ce que nous souhaiterions c'est au moins une aide pour compenser nos pertes de recettes pour les mois d'inactivité.

Fermeture de toute activité d'hôtellerie or nous ne sommes pas dans la CP Horeca car il s'agit d'un projet inclusion personnes handicapées, donc CP 319.02. Le service a dû continuer ses activités car c'est ce service qui livre les repas à l'asbl [REDACTED] (traiteur), donc pas de possibilité de mettre le personnel en chômage. Lourdes pertes financières et aucune aide d'aucune sorte. Nous travaillons à l'inclusion des personnes fragilisées et les mesures excluent nos initiatives.

Conséquences immédiates : annulation des formations en présentiel, diminution du nombre des consultations => réduction des activités d'environ 50% et perte de revenus. Les conséquences à plus long terme sont encore à déterminer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire après les congés d'été : les participants hésitent à s'inscrire à des formations en présentiel tout en les demandant.

Quatre compétitions organisées par le club et la fermeture de la cafétéria constituent un manque à gagner de l'ordre de 8.000 euros. La cession des activités depuis le mois de mars (entraînements et compétitions) ainsi que des probables mesures de sécurité à prendre au cours de la rentrée de septembre risquent bien de provoquer une chute du nombre de pratiquants et provoquer une baisse de notre principale source de financement, les cotisations.

On ne connaît pas encore les effets de la crise sur les décisions des sponsors pour la prochaine saison.

Absence d'activités (balades historico-paysagères, ateliers,...)

Absence de visites de groupes (surtout scolaires)

Pas de visites individuelles = ce qui induit : PAS de RENTREES FINANCIERES

Bénévolat essentiellement (+65 ans = groupe à risque) : aide forcément restreinte...

Incapacité d'investir dans du matériel muséal

Incapacité à honorer des factures (chauffage) à temps...

Incapacité à honorer dettes ONSS, Préc. prof. à temps, sachant que la subvention de l'Onem ne couvre pas entièrement le coût du personnel !

Nous attendons les recommandations du Conseil National de Sécurité concernant les mesures d'ordre sanitaire à mettre en place pour pouvoir organiser notre événement qui doit rassembler, le week-end des 5 et 6 septembre, 22.000 personnes sur un même site. Ces mesures vont probablement conduire à l'annulation de notre événement. Nous en saurons plus dans les jours prochains. Si notre événement est annulé, les subsides que nous avons l'habitude de recevoir pour nous soutenir dans l'organisation de notre foire ne nous seront pas accordés. Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez revenir vers nous à partir du 3 juin. Nous vous donnerons toutes les informations dont vous avez besoin.

Cessation complète des activités dûe à la fermeture des centres sportifs

Impossibilité de prévoir le planning d'été en raison de l'absence des règles et mesures relatives au secteur

Impossibilité de mettre en place des activités futures ou de réserver des locaux, pour les mêmes raisons, donc risque de ne rien pouvoir mettre en place lorsque nous aurons les modalités de reprise

Obligation de payer les jours fériés et les frais fixes engagés par l'asbl, sans aucune aide (locations, leasing, etc)

Obligation prochaine de sortir d'un coup des congés payés (fin de contrat) qui auraient dû être étalés sur l'année, et ce malgré une diminution conséquente des revenus

Aucune solution de trésorerie ou de liquidités proposée

Insécurité pour le personnel (reconduction ou non des contrats temporaires)

Aucune vision d'avenir ou de développement

Auto-financement impossible : annulation de 3 représentations de notre cabaret les 13, 14 et 29 mars (après 6 mois de répétitions) d'où manque à gagner d'environ 4000 € + 500 € de frais de costumes, annulation de la marche [REDACTED] dont nous avons repris l'organisation. Conséquences : suspension des investissements et repli sur soi avec une gestion journalière du potager réduite aux tâches indispensables.

Le blocage de nos activités de formation nous coupe nos recettes financières. [REDACTED] fonctionne sur fond propre ; notre trésorerie nous permet, avec un recours au chômage force majeur partiel, de maintenir l'asbl en vie jusqu'en septembre. De mi-mars à fin juin, le manque de rentrées se chiffre approximativement à 90.000€ (une analyse plus fine est en cours de réalisation)

Plus aucune rentrée d'argent liée à la location de notre salle. Toutes les animations rétribuées ont été annulées (accueil extra-scolaire, centre de vacances, ...). De même, notre service de photocopies étant fermé, il n'y avait plus de rentrées non plus de ce côté là. En outre, notre barbecue annuel a dû être annulé (perte estimée 2200 €). Estimation des pertes : environ 5000 - 6000 euros. Nous serons en négatif pour cette année pour nos comptes annuels sans aide du gouvernement.

PAS DE DIFFICULTES FINANCIERES ACTUELLEMENT EN RAISON DES MESURES PRISES DS LE CADRE DU COVID (TELETRAVAIL DES ACS)

Comme nous recevons chaque mois le subside APE et en espérant que la pratique religieuse reprendra bientôt, à courte échéance nous n'avons pas trop de difficultés grâce au soutien des paroisses. Cependant, nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve.

Prestations supprimées par les bénéficiaires par crainte de contagion, d'où diminution des rentrées financières et augmentation des coûts liés à la protection (masques, gel,...) durant les mois de mars et avril.

Pas de nouvelles demandes à ce jour, les familles privilégiant jusqu'à présent les solutions familiales à l'introduction de personnes « étrangères » dans les foyers.

Les participations financières des bénéficiaires sont indispensables pour permettre l'équilibre budgétaire de l'ASBL, étant donné que ce sont les seules rentrées financières, avec les financements APE.

Nous devons nous attendre à un déficit important pour 2020.

Difficultés au bilan. Rentrées financières absentes.
Actuellement, pas de soucis de trésorerie

1/. Nous avons un siège à [REDACTED] qui accueille des retraites, des séjours de jeunes, ... qui est complètement à l'arrêt. Nous évaluons la perte à 50 000€. 2/. Nous avons des kots à [REDACTED], nous estimons les pertes à 1 200€.

CRISE FINANCIÈRE D'OÙ FAILLITE LE 11 MAI AVEC JUGEMENT LE 18 MAI 2020. MERCI L'ÉTAT DE NOUS AVOIR AIDER... BEAUCOUP DE PERSONNES SERONT IMPACTÉES PAR LA FERMETURE DE NOS SERVICES.

Je pense que nous sommes tant qu'à présent épargnés par la crise, notre mission nous permettant de poursuivre nos activités de publication et de ventes de nos numéros. Rien à voir avec les asbl qui dépendent financièrement et presque'entièrement de prestations auprès d'un public devenu inaccessible. Notre principale subvention vient de la Région wallonne - Action sociale -; elle a été l'année passée augmentée de manière substantielle et elle s'inscrit dans une convention triannuelle (actuellement nous sommes dans la deuxième reconduction 2018-2021).

[REDACTED] bénéficie donc de certaines garanties.

Cependant, nous craignons que la mobilisation par les pouvoirs publics de moyens importants et nécessaires pour faire face à la crise entraîne en contre-partie des effets de restriction, diminution, suppression à l'encontre des subventions facultatives qui sont souvent les premières visées en cas de difficultés.

Dans notre cas, nous existons grâce aux subventions facultatives des Provinces de Liège, de Luxembourg, de la Région wallonne principalement, et de la Fédération Wallonie-Bruxelles occasionnellement. (Avec seulement les subsides des Provinces qui n'ont plus été augmentés depuis 15 ans et celui de la RW, nous sommes en déficit (malgré l'augmentation de la RW); d'où la nécessité de trouver des solutions de rallonge chaque année: autres subsides, autres rentrées, économies, etc.)

Nous craignons ainsi que les Provinces en "profitent" pour s'abstenir, d'autant que nous nous savons déjà en position précaire dans leur chef (en effet, alors que les 5 Provinces étaient au départ les partenaires structurels de l'asbl; depuis 2015, 3 se sont retirées dans la foulée des DPR et restrictions budgétaires de la Région wallonne à leur égard; le Gouvernement précédent a par ailleurs voté un rapatriement des associations provinciales, ce qui, je pense, accentue les risques nous concernant quand bien même nous ne sommes pas une association provinciale).

Nous craignons de ne pas pouvoir compter sur d'autres possibilités de financement public: ainsi la FWB, déjà étriquée dans son budget, sera sans doute exsangue et insollicitable. Elle a pourtant été partenaire quelques années. Ainsi, nous avons adressé une demande à la Ministre Glatigny pour 2020 en tout début d'année et la possibilité d'obtenir un rdv existait et était en passe de se concrétiser avant que le covid ne s'invite car notre projet intéressait trois départements: enseignement supérieur, maisons de justice et aide à la jeunesse. Nous avons été prévenus que ce rdv était évidemment post-posé.... Un soutien de ce côté-là sera-t-il réenvisageable cette année? Nous avons des doutes.

Au niveau de la Région wallonne, notre subvention est à cheval sur deux années: elle va de juin N à mai N+1. La demande pour la période allant de mai 2020 à mai 2021a été envoyée le 4 avril. La réponse que nous avons reçue le jour-même a été la suivante: "Nous accusons la bonne réception de votre courriel, lequel a retenu notre meilleure attention. Nous vous demandons cependant un peu de patience, les procédures pour les subventions sont à l'arrêt compte tenu de la situation que nous traversons. Dès que la situation le permettra, nous reprendrons le traitement de celles-ci." Ce que nous pouvons comprendre... Depuis, j'ai écrit à Madame [REDACTED] pour lui signaler que nous allions bientôt entrer dans la nouvelle période de subvention et que "nous serions rassurés de savoir à quelle date notre demande pourra être examinée et la procédure enclenchée.". Elle m'a de suite proposé de lui renvoyer notre demande et je me permets donc d'espérer que ce sera réglé dans un temps relativement court.

Donc, je le répète, tant qu'à présent, nous ne sommes pour notre part pas encore inquiets; cependant, il nous semble que la CODEF peut insister sur le fait que le traitement des demandes de subvention facultative ne peut être reporté à plus tard sans autre précision dans le temps, SURTOUT SI cette subvention constitue la source principale de financement de l'asbl, intervient à défaut d'un agrément, ne concerne pas un événement ponctuel.

Subventions ne couvrent pas 100% des salaires à [REDACTED]. Salaires = subventions + fonds propres liées aux formations de professionnels. Hélas, pas d'accès au fonds spécial pour combler les pertes sur fond propres. Pas de possibilité de couvrir les 2 salaires sur l'année puisque rentrées sur fonds propres impossibles en mars / avril / mai. -> chômage temporaire.

Peu d'impact financier lié à l'absence de rentrée des parents (une perte d'environ 300 euros sur deux mois) ; parcontre, de nombreux frais supplémentaires, imprévus, pour s'adapter aux nouvelles mesures sanitaires (notamment matériel et main d'oeuvre supplémentaires pour nettoyage et désinfection; frais de réaménagement de l'espace : installation de nouveaux WC avec lavabos, conforme aux mesures prescrites). Pour le moment, sur un petit budget, souvent assez serré, nous avons dépensé environ 500 euros et il y a encore environ 1.500 € de dépenses prévues. 2.000 € = 4% de notre budget annuel environ.

Tous les ateliers de l'association ont été supprimé, ainsi que les formations. Nous avons :

*développé des rencontres via skype afin de rompre l'isolement des personnes fragilisées et accompagner les personnes en stress et ayant des douleurs chroniques

*amplifié le réseau de bénévoles et de soutien

Seuls ces ateliers avec participation permettent de financer le complément du salaire APE d'un travailleur 3/5 APE coordinateur animateur, et permettent de développer le reste du projet.

Si les ateliers ne peuvent pas reprendre dans les même conditions (nombre de participants), nous ne pourrions plus supporter le complément de l'APE.

Nous devons engager la semaine prochaine notre stagiaire qui termine son pfi et ne pouvons bénéficier d'aucun délai de la part du forem. Or, nous avons perdu près d'un tiers de nos revenus étant donné que nous ne pouvons plus organiser d'activités dans les CPAS ainsi que dans l'institution psychiatrique avec laquelle nous travaillons. Les seuls cours que nous pouvons donner actuellement sont les cours individuels de musique. Notre asbl va donc devoir supporter les salaires jusque septembre (un temps plein qui restera heureusement partiellement au chômage jusque fin juin, un tiers temps à partir du 4 juin et un 16h/semaine à partir de juillet) avec pour seules rentrées d'argent les cours de musique (en sachant que nous avons perdu plus de 15% de nos élèves, et que la plupart des élèves restant ne souhaitent pas suivre de cours durant juillet/août), et nos 3 stages d'été (qui vont tout juste nous permettre de limiter les dégats).

Nous estimons une perte de 50 000 € sur l'année 2020 > loyers non perçus, services de véhicules partagés suspendus, pas de rentrées évènementielles. Cette perte représente approximativement l'équivalent de 3 mois de salaires.

Extrême lenteur dans le traitement des dossier de demandes de subvention. A ce jour aucun accord et donc aucune tranche financière versée pour 2020 et ce, ni au Tourisme, ni à l'Action sociale. Problème de trésorerie.

Nous recevons des demandes de modifications de notre programme d'actions en vue de le mettre en conformité avec la crise COVID alors que nous n'avons même pas encore reçu d'accord. Modification de nos actions déjà en cours.

Notre travail étant très fortement lié au secteur touristique, ce dernier étant à l'arrêt, nous n'avons même plus d'autres rentrées financières.

Actuellement les difficultés que l'on rencontre sont financières et organisationnels :les parents retardent l'entrée des enfants dans la structure des enfants devaient rentrer en avril et en mai et à cause du covid les parents souhaitent l'entrée plus tard ce qui nous occasionné une perte de rentrée financière qui s'ajoute à la perte financière lié au confinement. Pour maintenir un accueil de qualité et permettre à chaque enfant et parents de trouver sa place Il sera difficile que tous ces enfants reviennent en familiarisation en même temps. Et en plus nous devons aussi accueillir les enfants des familles qui sont inscrit pour une rentrée en septembre. À cela, il faut ajouter la lourde tâche du nettoyage et désinfection des locaux et des jeux qui ne peut se faire qu'en fin de journée. Actuellement, nous avons réduit nos horaires la maison d'enfants fermé plus tôt pour permettre aux puéricultrices de faire les entretiens. Mais lorsque nous serons amené à reprendre, nos horaires pour respecter les contrats d'accueil. COMMENT ALLONS NOUS FAIRE POUR NOUS N'AVONS PAS LES MOYENS DE FINANCER DU PERSONNEL D'ENTRETIEN

Bonjour,

Nous sommes fatigués et nos états de santé commencent à en prendre un coup... vous l'avez vu par mon mail précédent.

Nous en avons marre de remplir, remplir, remplir, remplir, remplir des questionnaires à outrance sans que des changements s'opèrent.

Ils sont bien conscients du problème... il faut arrêter de toujours aller dans de la précision alors qu'ils savent les difficultés. OUI, [REDACTED] asbl est en danger, [REDACTED] asbl n'a plus d'entrée d'argent depuis le 13 mars et nous fonctionnons avec ces cotisations afin de pouvoir tenir debout... donc, oui, suite à cet arrêt nous sommes de moins en moins débout, la preuve par mes messages qui commencent à devenir plus tendu... Les asbl non agréées subissent ces conséquences alors que certaines sont plus performantes que certaines asbl subsidiés par le pouvoir public... notamment [REDACTED] asbl qui génère 100 personnes par semaine, c'est énorme... juste 2 pour coordonner tout cela, enfin, je suis seul pour le pôle administratif d'ordre général... Nous sommes fatigués, épuisés, en perte financière sans aides alors que la sowalfin me disait au téléphone que nous devrions bénéficier de l'enveloppe de 2500 € et une autre était moins sûre.. même entre eux, les informations ne sont pas les mêmes. On m'a préconisé d'attendre ce fameux formulaire qui sera en ligne sur la plate forme digitale de la région wallonne à partir du 1 juin afin de voir si nous pourrions bénéficier de cette aide. On ne croit plus au père Noël, on va faire semblant d'y croire pour espérer....plus la force de remplir des questionnaires à outrance, on veut des certitudes sur les dossiers entrés en région wallonne en subvention facultative ainsi que cette aide... Nous activons tous nos contacts politiques pour faire passer nos dossiers notamment la subvention facultative.. cela sera la seule issue qui nous permettra de continuer avec ces emplois... car nous avons des retours de certaines entités prêtent à collaborer avec nous, donc, nous quitterions Mons qui ne nous a jamais soutenu par une enveloppe budgétaire alors qu'il existe des possibilités notamment via les PCS (plan de cohésion sociale) si vous entrez dans certaines balises de leurs actions et nous y entrons... ils reçoivent des subsides pour soutenir les asbl dans ce cadre là en région wallonne. Hier, nous avons eu un rendez-vous avec la 1ère échevine de Saint-Ghislain et elle nous proposait cela, une première rencontre et une approche plus professionnelle et plus directe avec des éléments à prendre à considération.... NOUS SOMMES FATIGUES, vous pouvez informer la presse que OUI, ils nous font tomber comme des mouches...

En tant que [REDACTED], j'ai reporté (parfois annulé) toutes les formations qui étaient prévues de mi-mars à fin juin. Il n'y a jamais de formation en juillet/août, notre activité est donc pratiquement à l'arrêt de mars à septembre. Nos participants sont majoritairement issus du milieu médical des Maisons de repos, CPAS, milieux hospitaliers, etc. Nous sommes une toute petite équipe de 3 personnes employées par l'asbl : une secrétaire à 50%, une secrétaire à 70% et moi-même à temps plein. Comme l'activité est arrêtée, le télétravail n'a plus été possible après quelques semaines. Mes secrétaires sont donc malheureusement en chômage temporaire. Leur travail administratif dépend directement de la tenue des formations. Il n'y a donc plus de rentrée financière mais la plupart des dépenses sont maintenues (loyer, téléphonie...).

Financièrement :

Nous bénéficions d'une convention pluriannuelle 2018-2020 pour notre subvention facultative. Le paiement de l'avance 2020 ne devrait donc pas poser de problème. Nos activités continuent, même si elles ont dû être réorientées. Pas vraiment de crainte pour l'année 2020 dès lors. Manque à gagner sera au niveau de la non prestation de formations des professionnels, même si cela ne représente pas une grosse part de notre budget global.

Par contre, gros stress à partir de 2021, car nous ne serons plus sous la convention. Rencontre du cabinet début décembre 2019 pour nous présenter et évoquer le sujet d'une pérennisation de nos subsides. Relance par mail au cabinet il y a une dizaine de jours, mais pas de retour à ce stade. La grosse crainte, vu les engagements pris par la RW pour soutenir différents secteurs durant cette crise, c'est que les mannes soient vides, et que les soutiens facultatifs ne soient robotés, voire supprimés.

Activités :

L'ensemble du personnel est en télétravail. Les contacts avec les partenaires, les formations, les activités de soutien pour les aidants en présentiel ont dû être suspendus. Nous avons réorienté certaines de nos activités (communication, interpellations, référencement des soutiens...) et nous sommes recentrés sur des projets internes (centre de documentation en ligne, livrets thématiques, ...)

Plus de rentrées financières générées par les activités culturelles (source principale de fonds propres) (or le printemps est la période la plus active de l'année - annulation d'événements importants qui ne pourront pas être reportés comme la fête de quartier, le 1er mai, la fête de la musique, etc)

+ conséquences = financement des partenaires du Sud devenu impossible or dans une situation encore bien plus grave (conséquence en chaîne), survie sur les petites réserves financières, accumulation des dettes (crédits), si se prolonge: mise au chômage temporaire de notre seule employée (et donc plus de suivi de la situation de crise)

+ appauvrissement global de notre public déjà auparavant dans une situation de précarité

+ perte totale des liens sociaux avec nos usagers, bénévoles, etc

Aucune difficulté particulière

Annulation des ateliers hebdomadaires d'écriture et d'improvisation dans les Centres culturels partenaires (rupture dans la complicité établie avec et entre les participants ; annulation des spectacles de fin d'année et de l'édition du recueil collectif issu de nos ateliers d'écriture ; manque à gagner financier pour notre association dont la viabilité dépend, en partie, de ces partenariats et activités).

Annulation des 14 dates de représentation du spectacle [REDACTED], d'où nécessité de reports de dates avec des incertitudes qui continuent à planer et rapport financier prévu annulé, frais publicitaires engagés en pure perte.

Promotion des livres ralentie (distribution impossible dans les librairies, annulation des foires et salons du livre, suspension des services de commande en ligne, soirées littéraires annulées).

Annulation des expositions et d'invitations d'auteurs (démarches et frais publicitaires engagés et perdus).

travail dans des perspectives temporelles incertaines.

Annulation du stage annuel [REDACTED] : stage d'été pour les 9-12ans. (subvention provinciale compromise)

Compromission d'engagement d'une troisième personne en vue d'assurer l'ensemble des activités de notre association.

Paralysie des projets de création théâtrale en cours (annulation des réunions et répétitions)

Bref : nos agendas et budgets prévisionnels sont complètement bousculés et soumis à des incertitudes inquiétantes.

Réunions suspendues jusqu'à présent => problématique des malades qui subissent l'absence de réunions et de soutien et qui risquent de se retrouver en détresse psychologique et il faudra sûrement mettre plus de réunions en place après le confinement

arrêt total des activités, difficultés à envisager la reprise faute de rentrées suffisantes, conditions d'accueil difficiles

Institutionnel : incertitude +++ sur l'obtention d'un agrément AVIQ pour création CRF, dossier en fin de parcours administratif à l'AVIQ, décision budgétaire 2021 à venir. **Familles** en détresse, épuisement, soutien pas encore réorganisé (pas de retour à l'école, SRJ ne savent pas comment déconfiner, etc)

Toutes nos activités dans les écoles sont annulées depuis le début du confinement, ce qui a engendré un arrêt total de rentrée d'argent.

A ce jour, certaines de nos activités opérationnelles ont dû être postposées. L'impact financier ne sera connu alors qu'à la fin de l'année, en fonction de la reprise.

Une grosse partie de nos ressources vient des locations de salles, ces sont elles qui nous permettent d'exercer nos autres activités et d'entretenir le château. Le plus gros de la saison (de mars à août) est déjà tombé à l'eau et nous n'avons aucune certitude pour septembre. Dans l'état actuel des choses, nos réserves financières ne nous permettront pas de payer nos frais au deuxième semestre.

A l'exception du personnel employé qui a pu être placé en chômage pour cause de force majeure, aucune attention n'est faite envers notre secteur.

Aucun soutien financier malgré des promesses mais une obligation de fermeture pour cause de confinement !

Les charges diverses restent quand à elles à honorer.

L'Asbl vivant exclusivement de la commercialisation par des bénévoles sur des marchés divers [REDACTED] des produits divers conçus par les bénéficiaires, la perte financière est énorme (estimée à 10000€ sur le premier mois).

Les difficultés que vous rencontrez à cause de la crise actuelle : Nous souhaitons créer un emploi - en grande partie sur fonds propres - pour un de nos bénévoles et avons entrepris les démarches avant la crise sanitaire. Étant donné que nous avons perdu 2-3 mois de revenus d'animations dans les écoles et structures d'accueil classe de dépaysement et autres asbl socioculturelles, il nous sera difficile de respecter les échéances prévues pour ce projet d'embauche. Ce qui met en péril la survie de notre petite structure, pourtant très bien intégrée dans le réseau associatif de la région.

nous sommes fermés pour travaux, impact minime

Nous sommes concerné de plein fouet par la crise économique relative à la Pandémie ayant dû arrêter toute activité de l'hôtellerie de Mars à Septembre ce qui représente un manque à gagner de 20 à 30.000,€ !

Difficultés financières : depuis le 16 mars et jusqu'au 30 juin au moins, arrêt total de l'accueil de groupes et aucune rentrée financière alors qu'il s'agit de la haute saison, période la plus « rentable » de l'année. L'ASBL doit faire face aux remboursements d'acompte, assumer les frais fixes liés à la ferme, au maintien de l'outil et aux soins des animaux (5 équivalents temps pleins). Nous ignorons si nous pourrons reprendre nos activités en juillet et si oui, quelles en seront les contraintes.

Les prévisions de notre budget annuel annoncent une perte de près 100.000€ au vu des différentes activités que nous ne pourrons réaliser à cause de la crise sanitaire. Le seul moyen de diminuer ce déficit conséquent est de nous séparer de 5 collaborateurs d'ici septembre.

Grâce aux mesures d'immunisation des subsides, prises par la RW en début de confinement, nous ne rencontrons pas de difficulté financière. En effet, nous avons pu garantir l'emploi au sein de notre association, tout en continuant d'offrir nos services individuels, de manière adaptée.

Les difficultés se font surtout sentir auprès de notre public (fracture numérique, difficulté à payer les factures car diminution de salaire, beaucoup de services réduits ou fermés, augmentation des demandes de colis alimentaires...).

Tous nos projets collectifs étant suspendus, nous sommes aussi inquiets quant à la reprise de ceux-ci et à leur faisabilité sur l'année 2020.

Puisque toutes nos activités ont dû être arrêtée et que notre cafétéria est fermée depuis le début du confinement, il n'y a plus de rentrées. De plus, si tous les cafés ont reçu 5.000€, nous, parce que nous sommes en ASBL, nous n'avons rien reçu. Et pourtant nous payons la TVA comme tous les café de Wallonie.

Ralentissement de l'activité AM avec mise en chômage pour FM d'1,5 ETP du 01/04 au 08/05/2020 et niveau de la crèche, l'activité est lourdement touchée (impact sur les rentrées = perte de revenus de ± 20000€ sur l'année)

Financières

Pour 2020, nous n'avons pas de grandes craintes financières. Par contre, nous vivons une déstructuration de nos services et nos activités – avec peu de perspectives claires et certaines pour l'avenir. Baisse structurelle probable des subventions, qui demandera d'agir par des licenciements au moment où une éventuelle reprise se profilera. Une baisse de nos affiliés est aussi à peu près certaine, ce qui représentera un grand manque à gagner.

Diminution des heures de prestation car des bénéficiaires préfèrent ne pas avoir de contact avec le personnel

Charges supplémentaires pour l'équipement sanitaire covid-19, Frais à engager pour les besoins d'aménagement des locaux et respecter les normes sanitaires, sous équipement voire désuétude de nos outils informatiques,...

Financières - conséquences : pertes d'emploi et au terme fermeture du service.

Pour 2020, une suspension de nos activités durant 4 mois, à l'époque où nous en avons le plus. Ce qui signifie la perte d'un tiers de nos revenus annuels, ou plus tout dépendra de l'évolution de la situation dans le futur
Pour 2021 : nous recevons un subside de la DNF en fonction des activités de l'année précédente. Nous aurons donc également une lourde perte en 2021.
Il faudra aussi voir les conséquences en éducation permanente. Pour continuer à bénéficier de la reconnaissance nous devons justifier un certain nombre d'heures que nous n'atteindrons probablement pas en 2020. Dans ce cas, c'est la survie même de notre asbl qui est menacée

Arrêts de toutes nos activités depuis le 13 mars et normalement une reprise avec des restrictions au 01 juillet (Centres de vacances)
Nos recettes vont baisser car si les subsides de fonctionnement sont maintenus, les autres sont compromis et notre chiffre d'affaire sera fortement diminué alors qu'il contribue à plus de 30% de nos rentrées financières.
Les pertes estimées de nos rentrées financières sont de près de 70000,00 euros au 30 juin 2020, sans compter la diminution plus que probable des recettes des Centres de vacances de l'été.
De même, les mesures exigées pour la reprise entraînera des frais qui ne sont pas encore chiffrés.
Pour pallier à ses pertes et réduire le déficit qui sera inéluctable en fin d'année, nous avons dû mettre une grande partie du personnel en chômage économique.
A ce jour, nous ne bénéficions d'AUCUNE AIDE des différents pouvoirs (FWB, RW, Fédéral)

1. D'un côté, notre [REDACTED] devait rester OUVERT, comme les écoles, pour assurer l'accueil d'enfants dont les parents n'avaient pas de solutions de garde ou travaillaient dans le secteur de la santé ou d'enfants qui devaient être protégés de leur milieu familial. De l'autre, au départ du confinement, nous n'avons reçu que 2 demandes, trop peu pour mettre à disposition un éducateur, rémunéré sur fonds propres. De ce fait nos éducateurs ont été mis en télétravail pour assurer un lien avec les internes et un soutien aux devoirs jusqu'à fin avril. Seulement, [REDACTED] ne pouvait pas facturer les jours d'absence pour cause de covid-19. Cela représente une perte de 78.000€ jusqu'au 30 juin. De ce fait, le personnel a dû être mis en chômage temporaire. A partir du mois de mai, nous avons reçu une dizaine de demandes de garderie (jour et nuit), comment assurer un accueil 24h/24 avec les consignes sanitaires ? avec l'absence de présence des enfants à l'école en journée ? avec quel personnel (cuisine, éducatrices) ? Vous pouvez savoir qu'il faut compter 18 internes pour un éducateur ! Vive la distance sociale.

2. Vu l'interdiction des rassemblements et l'imposition du confinement, notre salle de fête n'est plus demandée le WE pour des manifestations familiales. Cela représente un manque à gagner de 700€ par WE.

3. Notre asbl organise habituellement au printemps 1 repas de charité d'une centaine de personnes : cela rapporte un don de 2.000€ pour les activités des jeunes à l'internat.

Au niveau financier, il nous semble que dans notre cas, au vu du subside exceptionnel de 5000€ reçu dans le cadre de la crise covid, nous devrions pour l'année 2020 couvrir nos frais exceptionnels (frais d'un nouveau système téléphonique pour maximiser le télétravail, frais de nettoyage et désinfection, frais de matériel sanitaire, frais informatiques liés au télétravail). Si la situation devait durer en 2021, une nouvelle enveloppe serait bienvenue.

Grand surcroît de travail pour le personnel jusqu'à présent pour réorganiser au quotidien le travail à distance et en partie sur place.

Charge psycho-sociale importante pour les travailleurs du fait de ce surcroît de travail et de toute la réorganisation, de l'application de mesures d'hygiène et de précautions sanitaires à court et plus long terme, du changement dans les contacts au sein de l'équipe, de l'incertitude pour les semaines et mois à venir, de situations privées difficiles liées à la crise covid (proches âgés malades avant la crise à soutenir ++ et à protéger, enfants à domicile,...).

Notre administration, l'Aviq, vient vers nous et vers les différents centres [REDACTED] wallons avec des demandes pressantes d'avoir de nos nouvelles (de recevoir nos questions) pour nous soutenir disent-ils (mais nous ne le vivons pas comme un soutien) et des chiffres sur nos activités, ce qui met une pression supplémentaire sur nos travailleurs pour suivre les données statistiques notamment.

chômage en mars et avril = 485 heures ce qui représente un manque à gagner de +/- 4.250€, montant relativement important pour notre ASBL avec des comptes annuels juste à l'équilibre chaque année. Mai ne sera pas mieux

Annulation de toutes les activités culturelles depuis le 13 mars 2020 - plus aucune rentrées financières liées à la billetterie.

depuis mi-mars nos ateliers, stages et autres modules ont été annulés jusqu'à nouvel ordre ; la perte financière avoisine 17500 € pour la période encours ; nous n'avons pas encore entrepris de démarches de type 'chômage temporaire', cela sera nécessaire si les conditions sont maintenues et ce dès juillet

nos 3 mi-temps sont en chômage technique (force majeure), nous avons perdu environ 5000€ de revenus en avril/mai/juin et nous perdrons encore environ 10.000€ de revenus en été, même si on pourra organiser nos activités car nous n'avons même pas 1/3 de nos inscriptions d'habitude... à la fin de l'été, le résultat de toutes nos activités sera à zéro... ce qui veut dire que nous ne saurons pas payer les salaires après l'été, même si le travail sera bien là... normalement notre 'saison' c'est d'avril jusqu'en octobre.... La crise Corona nous a touché au mauvais moment...

Nous sommes agréés et subsidiés sur la base d'un premier triennat au terme duquel le respect des critères de subventionnement est analysé. Il s'agit d'une nombre de prestations effectuées qui doit correspondre à l'objectif de prestations qui avait été fixé lors de l'introduction de la demande d'agrément (changement de réglementation en 2016 avec application au 01.01.18). Une prestation donne droit à x euros.

2020 constitue la dernière année du premier triennat d'agrément. Nous avons reçu de l'Administration et du Cabinet l'information selon laquelle, étant donné la crise, l'année 2020 ne serait pas considérée pour le critère du respect des prestations. Nous avons d'autre part introduit une demande, via la Fédération [REDACTED], pour que l'année 2020 soit une année blanche également en ce qui concerne le subventionnement et que le premier triennat soit décalé jusqu'en 2021. Nous sommes en attente de la réponse.

Perte des subsides suite à la diminution de la clientèle, ou à l'absence d'enfants dans les structures

Toutes les activités prévues ont été annulées et de nouvelles activités n'ont pu être mises en place depuis le début de la crise ce qui signifie purement et simplement qu'il n'y a pas de rentrée d'argent... hormis l'aide à l'emploi... Nos activités représentent la source de financement de notre asbl.

Arrêt total de toutes nos activités, aucune rentrée financière possible jusqu'en septembre minimum. Nos ateliers de créations et les représentations de nos spectacles sont annulés. Nos deux comédiennes sont actuellement au chômage temporaire à temps partiel.

Notre lieu de travail principal, [REDACTED] est fermé [REDACTED] depuis le 16 mars 2020 et au moins jusqu'au 8 juin (décision du Fédéral, pour des questions de ventilation). Les fouilles archéologiques et les visites sont donc interdites et leurs recettes réduites à néant.

Les points APE dont nous bénéficions ne couvrent qu'une partie du coût du salaire du personnel. Le complément est fourni par l'ASBL sur fonds propres.

Dans le cas de nos trois animatrices polyvalentes à mi-temps, ce fond propre s'élève à ± 12 000 euros par an. Ce montant provient uniquement des recettes liées au tourisme, aux visites scolaires, aux animations pédagogiques.

Pour la période équivalente (du 16 mars au 31 mai), sur base de la moyenne des années 2019 et 2018, le manque à gagner actuel, par l'absence de recettes s'élève à 3.963,50€.

Notre service est agréé et partiellement subsidié par l'AVIQ. Nous sommes reconnus principalement comme service d'hébergement de nuit. Dès lors la situation est assez difficile actuellement car nous devons accompagner 24h24, 27 résidents. Notre personnel est limité et notre infrastructure n'est pas adaptée. De plus, nous avons vécu une situation très difficile car 90% de nos résidents ont été positifs au COVID ainsi que 3 membres du personnel. Nous avons dès lors du nous adapter et nos protéger. Nous avons du rechercher du matériel de protection et j'ai eu beaucoup de chance d'avoir des aides et dons extérieurs.

La situation financière de l'ASBL en a pris un coup. J'espère que nous pourrons prétendre à d'autres soutiens de la part de nos pouvoirs subsidants.

Aucune rentrée financière : aucune présence de classe - aucun stage - aucune résidence de personnes handicapées - aucun public
Personnel en chômage pour force majeure, mais maintien partiel de l'emploi par alternance (donc salaires partiels) : nécessité de nourrir et d'effectuer les soins aux animaux chaque jour - d'acheter la nourriture des animaux - d'entretenir le site : verger, potager, ... - d'imaginer la reprise des activités ...

Le bénéfice de l'organisation des stages de paques et de l'été permettait d'assurer le paiement des salaires pour la période hivernale (faible fréquentation). Donc risque de cessation de paiement et de licenciement ... voire de faillite si pas d'ouverture durant les stages d'été ... pour autant que les conditions de déconfinement permettent une rentabilité !

Non reconduction des appels à projet du Forem, qui représente une perte financière de 53022,42€ (cela représente 2 pro-vocs – 2 clubs - 10 OI individuelles)

Actuellement, nous sommes parmi les chanceux car ne pouvons pas dire que nous souffrons de la crise.
Bonne continuation et bon courage car malheureusement, beaucoup de structures ne peuvent pas en dire autant et ont bien besoin de votre soutien précieux.

Le fédéral a mis en place une plateforme pour centraliser les commandes de matériel de protection pour le secteur de la santé (masques, gants, blouses, gels hydro...). Nous avons à 2 reprises fait des commandes sur ces plateformes et chaque fois la commande n'a pas été jugée prioritaire et à été rejeté. Nous n'avons pas été inclus dans les circuits de distribution des masques alors que nos médecins de garde étaient en 1e ligne avec les patients qui venaient consulter le weekend et les jours fériés. Nous avons donc dû nous rabattre sur les fournisseurs privés (+ chers), voire parfois des pharmacies ce qui a engendré un surcoût très élevé pour l'achat d'équipement de protection pour les médecins ce qui a amputé fortement notre budget annuel pour toutes les autres dépenses de fonctionnement (équipement informatique, engagement de personnel). L'inami a déclaré que ce serait pris en charge mais nous n'avons toujours rien reçu et en attendant c'est nous qui devons avancer les sommes sans garantie d'être remboursé ni à quelle échéance.

Pas trop difficultés financières pour l'instant grâce à l'intervention de la Région Wallonne dans le remboursement des heures improductives payées aux travailleuses TS. Une partie des utilisateurs ont annulés la venue de leur aide-ménagère soit pour raison financière ou par peur.

Matériel acheté non prévu au budget 2020
Matériel reçu en partie non conforme (FFP2)

Absentéisme du personnel

Suite à la fermeture des écoles et annulation garderie, stages > demande de réduction de temps de travail jusque fin septembre d'une AF donc embauche d'une nouvelle personne très compliquée en cette période

Aide-ménagères APE + titres-services à l'arrêt pendant 2 mois > l'ASBL a décidé de continuer à payer les salaires à 100% et ne pas recourir au chômage temporaire (pas prévu au budget)

Annulation de prestations bénéficiaires > donc perte de subsides SAFA (même si intervention – couvre en partie) + peu de nouvelles demandes

Gestion du quotidien ; angoisse des travailleurs, des bénéficiaires, infos reçues contradictoires,...

nous n'avons plus aucune rentrée et nous devons continuer à payer un supplément pour les 2 APE, frais de consommation (eau, électricité, gaz), les assurance habituelles incendie, accidents du travail, etc...

Emploi si les ateliers ne reprennent pas

Pertes de recettes financières suite à l'annulation des spectacles et remboursements des places – conséquences : artistes non payés

Perte relative à la non-facturation des services du centre de jour

Coûts supplémentaires liés aux modifications du fonctionnement du service, notamment à la gestion des courses alimentaires et vraisemblablement au recours aux services à domicile dans le 2ème semestre de l'année (livraison des repas en remplacement de la préparation des repas quotidiens)

La crise actuelle n'a pas un gros impact financier pour le moment mais a un gros impact sur le travail puisque nous ne pouvons plus rencontrer nos publics et faire notre travail en atelier, ce qui est une part fort importante de notre travail

Fermeture du centre d'accueil de jour sans compensation financière (seul les services subventionnés ont gardé leur subvention et reçu une aide pour perte financière (quote part bénéficiaire)) + perte hébergement (ceux qui sont retournés en famille). A ce jour, aucune aide n'a été apportée.

MOINDRES RENTREES ET ACTIVITES REPORTEES

Arrêt des activités d'animation dont les rentrées permettent d'équilibrer le budget et de payer 1,5 ETP

insuffisance des moyens financiers pour poursuivre le remplacement et/ou le renforcement des équipes. Les engagements complémentaires devraient prendre fin en juin. La crise risque de ne pas être terminée à cette date.

Diminution subsides APE et TS, diminution facturation, diminution chiffre d'affaire / Chômage économique pour nos travailleuses en situation déjà précaire, pertes clients suite au confinement, manque d'informations pour notre secteur notamment en lien avec l'activité de repassage et les risques sanitaires possibles

pas de difficulté financière particulière vu les mesures de soutien accordées aux SAFA

Nous louons notre salle pour des événements pendant les WE pour « améliorer » un peu les subsides : perte de ces revenus

Financièrement, il faudra voir quand la manière de calculer le subside 2020 sera mieux expliqué
Difficultés pour organiser des cours en ligne et avoir un suivi de apprenants par manque d'outils
Au niveau de Liège, peu de contacts avec le CRIPEL et surtout la plateforme FLE.
Par contre le CAI de Namur organise des plateformes de partage pour des sites en ligne (cela manque pour Liège)

aucune, nos différentes subventions sont garanties... pour 2020 – Quid des années futures !

plus aucune rentrée puisque plus de séances de groupe ni individuelles avec les enfants (crèche, école extrascolaire, école DAS, privé, stages)

La [REDACTED] étant fermée, il n'y a plus de rentrées financières, alors que les frais de fonctionnement sont toujours là. Aucune aide actuellement des pouvoirs publics, du fait notamment de la forme juridique (asbl).

1. Suite à une réorientation institutionnelle, impliquant de gros investissements, nous avons un budget 2020 à (-17 000 €). Avec la crise il passe à (-19 400 €). Cependant nous faisons des budgets qui ne tiennent compte que les entrées garanties formellement. Nous avons donc, en plus, une série d'hypothèses pour un total de 18 000 € pour combler le déficit annoncé. C'est là que le corona nous tient, ce total est tombé aujourd'hui à 10 000 € correspondant à un seul appel à projet (PCI de la FWB) que nous avons rentré plusieurs fois déjà, sans jamais le décrocher (nous nous faisons sans doute concurrence à nous même car déjà 30000 de la RW pour l'interculturel -ILI).

2. Pédagogiquement, les règles de biosécurité sont un véritable frein, voire en contradiction avec nos missions liées au vivre ensemble, à la liberté d'expression, à la rencontre. Nous plançons sur des formats en extérieur etc mais ça veut dire que tout est à réinventer, c'est un travail culturel de fond assez conséquent, en plus de la charge de travail supplémentaire qu'amène la crise. Nous tâchons de faire les bons matelots dans la tempête, en répondant par exemple à ce mail, mais il est difficile de se concentrer sur la tâche.

Grâce au chômage temporaire, nous avons pu limiter fortement l'impact des prestations non effectuées à cause du Covid 19. Nous espérons ne plus y avoir recours ou de manière très limitée à partir du mois de juin.

Nous avons reçu un subside de la FRB pour l'achat de matériel et ainsi équiper nos travailleurs de 1ère ligne (masques, gants, gels,...).

Difficultés par rapport au fait que nous avons des AM APE et AM TS ou il y a un traitement différent des 2 statuts.

Je ne dirais pas que la crise a eu aucun impact... mais je dirais que l'impact le plus important concerne les questions que cela a soulevé au niveau de nos activités en tant que « petit » acteur non agréé avec une petite équipe d'encadrement (=> limite d'une petite structure non agréée). Cela a été dur à gérer de manière isolée (mais soutenus par la CODEF ! Merci !).

Financièrement, l'impact semble à ce stade très limité. Le fait que nous soyons une petite structure « souple » nous a largement aidé à ce niveau.

Difficultés financières : aucune / juste quelques difficultés d'organisation mais pas insurmontables

Accueil touristique fermé jusqu'au 8 juin d'où le télétravail presque complet de tous les employés.

report des activités grand public / activités pédagogiques. Crainte pour les financements futurs (2021, 2022 ?)

Pour l'instant la trésorerie [REDACTED] peut supporter la réduction des interventions APE et la non-perception des droits d'entrée aux activités payantes. Mais si cela devait durer qu'advient-il des subventions EP, ONE voir communales liées à la rentrée de rapports d'activités forcément moins épais? Quid aussi de la quote-part non perçue pour la subvention APE à la RW et de manière générale de l'évolution du dispositif APE? Notre association ne peut pas vivre sans subventions. Elle offre essentiellement des services à la population (gratuits pour l'assistance morale ou à prix très réduits). Ex : 1 an à l'EDD goûter bio compris, full activités et soutien scolaire revient aux familles à 30€ par enfant.

Rien jusqu'à présent

Difficulté à honorer les engagements (ceux prévus dans nos subventions, qui nécessitent des contacts directs avec des citoyens, et ceux en lien avec nos clients).

1- achat de matériel informatique + logistique + facture de téléphonie pour permettre le maintien de l'activité en formule de télétravail ainsi que de matériel sanitaire dans la phase de déconfinement permettant la reprise des activités. Ces dépenses supplémentaires n'ont pas fait l'objet d'un subside "exceptionnel" et risquent d'engendrer, pour notre petite ASBL, une dépense non couverte par le subside global octroyé par le FWB .

2- l'interdiction d'accès [REDACTED] ainsi que la formule de télétravail généralisée [REDACTED] rendant impossible les entretiens individuels psycho sociaux dans les locaux de l'ASBL ont engendré une diminution du nombre de dossiers ouverts ou suivis. Cette diminution risque d'impacter le taux annuel de dossiers à réaliser tel que défini dans les arrêtés ministériels et dès lors d'engendrer une diminution du subside global .

3 - notre ASBL bénéficie également d'un subside FSE pour l'organisation d'activités de groupe [REDACTED]. Ce subside est conditionné par des "quotas" d'entretiens individuels et animations de groupes à réaliser sur l'année. L'interdiction d'accès à ces établissements ainsi que l'organisation d'animation de groupes (non encore prévue dans les mesures de déconfinement) engendrent une diminution réelle des "quotas" qui impacteront directement la subvention octroyée par le FSE.

AGW n°34 des pouvoirs spéciaux qui immunise les mois de mars, avril et mai, sous-entendu retour à la normale en juin. Cela revient à considérer que le secteur est à nouveau pleinement opérationnel au 1er juin et c'est complètement irréaliste. Quid de l'aménagement des locaux ? De l'impossibilité d'accueillir le même nombre de stagiaires qu'auparavant ? Quid de la gestion de la mobilité ? Quid si les stagiaires ne veulent plus venir ? Quid aussi de faire porter la responsabilité de FOURNIR des EPI aux stagiaires alors que nous-mêmes on peut juste se débrouiller tout seul !

nombre de pêcheurs en forte diminution ce qui entraîne une diminution des revenus des sociétés de pêche et une diminution du subside pour les empoissonnements et le fonctionnement de la Fédération

activités annulées (formations par ex.) d'où perte de subventions et baisse drastique de l'utilisation de nos services (garde d'enfants malades à domicile par ex.) d'où perte de revenus (en termes de participation financière des utilisateurs)

L'Asbl [REDACTED] en tant que réseau n'est pas spécialement en difficulté car nous avons pu adapter notre activité, notre mission principale étant de répondre aux besoins des services [REDACTED], de les soutenir, de les informer et faire remonter leurs constats de terrain...Et avec cette actualité il y a vraiment de quoi faire. Ce qui préoccupe le réseau [REDACTED] c'est la difficulté que rencontrent ses services membres. Plusieurs choses sont pointées comme étant difficiles:

- Le manque de repères clairs quant aux conditions de reprise du travail avec les usagers (aménagement des locaux, ventilation des locaux,...)
- Le manque de matériel de protection (insuffisant), impossibilité d'avoir suffisamment de masques et impossibilité de trouver des gants en latex (indispensable dans le soins de l'usager [REDACTED])
- Le manque d'informations quant aux conditions minimales pour la reprise des visites à domicile par exemple ?
- Les inquiétudes financières : peut-on justifier les dépenses en achat de matériel de protection sur le budget agréé ? et que faire pour les services dont le forfait des 5000 euros a déjà été dépensé en matériel de protection ?
- Difficulté de créer du lien avec l'usager en raison des règles de distanciation. Comment pallier à ce manque ?
- Téléconsultation : quelle sécurité ? Cela inquiète beaucoup d'intervenants.
- Les règles de distanciation sociale sont parfois complexes à faire respecter avec certains usagers, accueillis habituellement dans l'état dans lequel ils se trouvent (ivresse - en manque...).

Pour notre asbl à proprement parlé :

- L'impossibilité d'organiser les réunions de concertations et les tables-rondes en raison du confinement. Se pose la question de comment justifier le plan d'action pour cette année particulière.
- Sur le plan financier, à part les salaires, les montants alloués aux différentes activités prévues et annulées en raison de la crise n'auront pas été dépensés...Comment justifier la dépense de la subvention ?
- Les services [REDACTED] que nous représentons ont reçu des consignes, des repères et du matériel (trop peu) pour la reprise du travail mais qu'en est-il des réseaux ? Du matériel de protection est-il prévu pour nous ?

Centre de [REDACTED] :

Accès limité à notre bâtiment. Comme les lieux sont exigus il est impossible pour les travailleurs de s'y rendre en même temps.

Peu de matériel de protection distribué par notre pouvoir subsidiant. Nous devons nous en fournir par nous même.

Impossible de faire des consultations en physique avec les patients, tout doit se faire par Visio-conférence et nous ne disposons pas non plus de tout le matériel informatique nécessaire. Si pas de consultation = pas de rentrées financières pour le centre.

En phase de déconfinement (à partir du 1er juin) nous allons pouvoir accueillir à nouveau des patients mais dans des mesures sanitaires très strictes qui vont limiter le nombre de consultations journalières et donc les revenus du centre également. Il y aura pas mal de nettoyage et désinfections des lieux entre les patients ce qui prend du temps.

Travail d'animation impossible (= perte de revenus).

Tous les accueils se font par téléphone, perte de lien avec la population.

Notre service est peu visible, on se préoccupe peu de notre secteur pourtant on est un soutien psycho-social important dans cette période de crise.

Difficultés d'organiser le travail en réseau.

Centre de [REDACTED] :

En ce qui concerne l'aspect pratique

- Les consultations ont toutes dû être suspendues
- Les animations prévues avec les écoles de même
- Les animations, supervisions ou autres prévues ont été suspendues

Avec pour conséquences pratiques une nette perte de rentrées financières, mais aussi une perte des investissements qui avaient été fait pour ces différentes activités.

Pour prévoir la reprise au niveau pratique

- Nous avons dû rechercher et investir dans du matériel de protection ; par ex et de façon non exhaustive : du gel, des masques, des visières, du matériel de nettoyage et de désinfection, blouses, des lingettes, du matériel de nettoyage des mains, ...
- Nous devons encore constituer des stocks de ce matériel pour tenir dans la durée et sans doute ajouter d'autres protections (éventuellement plexis, colonnes de désinfection, affiches, marquage au sol, ...)
- Certains locaux ont dû ou doivent être réaménagés et certains sont provisoirement condamnés.
- Nous devrions pouvoir envisager d'investir dans du matériel de consultation en ligne supplémentaire (ordi portable ou tablette) pour les consultations qu'il est possible de reprendre progressivement en ligne.
- Tout le matériel destiné aux enfants a dû être mis en quarantaine et nous devons réaménager avec du matériel lavable.

Au niveau organisationnel

- Pour des raisons de protection, l'organisation des présences des professionnel est compliquée et toutes les réunions doivent se faire à distance.
- Les contacts avec les services partenaires vont devoir être renoués progressivement en tenant compte de toutes ces contraintes
- Les consultations pourront reprendre doucement en visio avec les personnes pour lesquelles c'est possible. Pour les autres, la question est toujours en réflexion dans la balance bénéfice /risque
- Les consultations d'enfant sont tout à fait à l'arrêt pour le moment.

Au niveau financier, il est évident que la période est très dure pour le service, a un moment où on sait que les individus et les familles sont en souffrance et qu'il est indispensable que nous puissions remplir nos missions.

Il n'y a plus de rentrées financières liées aux consultations et nos frais ont considérablement augmenté

Au niveau humain

Il est impossible de décrire en quelques lignes toutes les conséquences présentes ou à venir mais nous allons essayer d'être disponible pour nos différentes missions mais c'est au fur et à mesure de l'évolution des choses que nous allons pouvoir évaluer comment nous adapter au mieux et nous montrer créatifs.